

***.—Une personne a été sauvée miraculeusement en invoquant sainte Anne. Grâce et reconnaissance à cette grande Sainte !

UNE ABONNÉE.

***.—Reconnaissance à sainte Anne pour une faveur obtenue après la promesse d'un pèlerinage et promesse de la faire publier dans les Annales !

***.—Reconnaissance à sainte Anne pour deux guérisons obtenues par son intercession !

Mmes P. S. et S. P.

***.—Reconnaissance à sainte Anne pour une guérison obtenue par l'intercession de cette grande Sainte !

M. L.

***.—Reconnaissance à sainte Anne pour le succès d'une opération !

LACHENAIE.—Ma mère, gravement malade depuis plusieurs mois, et, au dire du médecin, dans un état de mort prochaine, vient d'être rendue à une santé parfaite. C'est après la promesse de faire publier sa guérison dans les Annales, et d'un pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré que j'ai obtenu cette guérison désespérée.—UNE ABONNÉE.

Je, soussigné, certifie que Mme Vve Nicolas Cantin est beaucoup mieux et qu'elle est maintenant tout à fait hors de danger.—S. S.

20 mai 1895.

ST-PROSPER, CHAMPLAIN.—Un abonné aux Annales de sainte Anne avait promis de faire publier la guérison de son enfant, si sainte Anne lui accordait cette faveur. M. William Lacoursière, père du petit infirme, me dit aujourd'hui que son enfant est guéri.—O. H. L., Ptre.
2 juin 1895.